

#### 04 ENSEMBLE DE L'ENTRE-VESDRE-ET-MEUSE



*L'Entre-Vesdre-et-Meuse s'étend au-delà de la rive droite de la Meuse en aval de Liège. Il est bordé au nord par les Fourons et le Limbourg hollandais, à l'est par la frontière allemande et par la Vesdre au sud.*

*Cet ensemble est formé d'une succession de plateaux sillonnés par de nombreux ruisseaux et petites rivières (Berwinne, Göhl et affluents) et tra-*

*versés par la ligne de crête séparant les bassins hydrographiques de la Meuse et de la Vesdre dont l'altitude s'élève progressivement de 250 m au sud-ouest à 350 m au nord-est.*

*On considère généralement que cette région recèle encore l'archétype du bocage\* en Wallonie : dispersion de l'habitat, réseau de voiries très développé, unités d'exploitation isolées majoritairement constituées d'herbages et dont les parcelles d'exploitation, entourées d'un réseau de haies, déterminent des paysages d'enclos. Ces paysages typiques connaissent cependant des évolutions parfois importantes entraînant une perte de spécificité.*

##### Terrasses mosanes (04010)

Les terrasses\* mosanes, caractérisées par un relief de faibles et molles ondulations, se différencient du reste de l'Entre-Vesdre-et-Meuse par de belles étendues de labours, rappelant la Hesbaye proche. L'activité agricole qui domine largement ce territoire se traduit également par des paysages de prairies mais aussi de vergers particulièrement présents. L'habitat groupé en villages distingue encore ce territoire du reste de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.

##### Moyen plateau du Pays de Herve

Parmi les différentes nuances que recèle l'Entre-Vesdre-et-Meuse en matière de bocage, le Moyen plateau du Pays de Herve présente les caractéristiques les plus typiques, particulièrement au cœur du plateau central. A une occupation du sol dominée comme nulle part ailleurs en Wallonie par les herbages, s'ajoute en effet la particularité d'un habitat dont la dispersion est dominante.



Moyon plateau du Pays de Herve - Faciès du plateau central (04021)

#### Faciès du plateau central (04021)

Le plateau central du Pays de Herve est caractérisé par un relief de creusements serrés sur lesquels se sont développées une multitude de fermes isolées dans leurs prairies entourées de haies et parsemées d'arbres fruitiers. De nombreux vergers marquent également les paysages de ce faciès, particulièrement dans sa partie ouest. Enfin, cette partie du Pays de Herve recèle sans doute les derniers îlots de dispersion absolue de l'habitat en Wallonie.

#### Faciès de l'arrière-pays de Herve (04022)

Le relief de l'arrière-pays de Herve est caractérisé par des creusements moins serrés que ceux du plateau central. Les paysages d'enclos y sont moins typiques et l'habitat y est caractérisé par une dispersion dominante entre de gros villages-centres et de petites unités (peu nombreuses) de hameaux.

#### Tête de vallée de la Göhl (04030)

A l'extrême nord-est de la Wallonie, dans la région de Kelmis (La Calamine), les paysages de la tête de vallée creusée de la Göhl (Gueule) sont dominés par les prairies et les bois qui occupent des superficies importantes. Une dispersion intercalaire caractérise l'habitat. De plus, un certain nombre de villages regroupent les habitations aux abords des anciennes mines.

#### Vallonnements de la Vesdre et de ses affluents (04040)

Une succession de vallonements creusés par les affluents de la Vesdre donnent un aspect particulièrement accidenté à ce territoire paysager. Ses paysages présentent encore, bien que de manière moins typique que dans le Pays de Herve, les principaux éléments de la structure bocagère. Les bois y connaissent un plus grand développement sur les pentes accentuées. Enfin, en son centre, l'agglomération verviétoise constitue le centre industriel et urbain de la région.

Vallonnements de la Vesdre et de ses affluents (04040)





Vallée de la Basse  
Vesdre (04050)

#### Vallée de la Basse Vesdre (04050)

**La Basse Vesdre creuse une entaille aux versants boisés et au fond de vallée étroit dans le moyen plateau de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Si les boisements dominant donc les paysages de ce territoire, le fond de vallée, lorsqu'il s'élargit, concentre habitat et industrie.**

Agglomération  
industrielle boraine  
(05030)

